



Les aménagements en faveur de la faune

Quand les abris naturels sont réduits...

L'aménagement de refuges « artificiels » pour la faune peut être un bon complément d'opérations de gestion différenciée, pour des sites très enclavés dans le tissu urbain, et pour lesquels le nombre de refuges naturels pour la faune vertébrée ou invertébrée reste réduit. Ces abris seront placés à proximité de milieux « naturels » (boisement, prairie...) si possible, ou à proximité d'écoles, de lieux de « passage » (entreprises) ou emblématiques (mairie), pour en faire des outils pédagogiques.

Les nichoirs : conception, installation, entretien

Les nichoirs sont à réaliser en bois non traités et non peints. Le pin et le sapin peuvent être employés mais pas d'aggloméré ou de contre-plaqué qui résistent mal à la pluie.

L'épaisseur des planches doit être de l'ordre de 2 cm pour limiter les écarts thermiques. Il faut travailler les planches sans les raboter, les assembler à l'aide de vis galvanisées plutôt que de la colle. La dimension et la forme dépendent de l'espèce ciblée, mais respectent généralement une base d'au moins 12x12 cm et une hauteur minimale de 15 cm entre le fond et le trou d'envol.

L'orientation sud-est est à privilégier (protection des vents dominants, du plein soleil, des fortes pluies). Le nichoir est à installer en automne ou début d'hiver, pas plus tard que février (car certaines espèces repèrent très tôt les sites favorables) et à fixer avec un fil de fer, plus résistant que la corde qui se détend. Proscrire l'usage de clous, crampons sur les troncs d'arbres. Il faut veiller au maintien de distances minimales entre deux modèles identiques pour limiter la compétition au sein d'un même espace.

Un nichoir adapté à l'espèce cible !

Plusieurs types de nichoirs existent selon l'espèce ciblée :

- **Le nichoir type « boîtes à lettre »** (préférer le modèle à balcon, voir page suivante) convient à plusieurs petits passereaux, notamment les mésanges, moineaux ou encore la Sittelle et peuvent être placés sur des arbres ou des bâtiments. La dimension du trou d'envol est à adapter à l'espèce ciblée : 30-32 mm pour la Mésange charbonnière, 27-28 mm pour la Mésange bleue.
- **Le nichoir semi-ouvert** : dont l'ouverture plus grande va favoriser le Rougegorge, le Troglodyte mignon, le Rougequeue noir, la Bergeronnette grise... Ce nichoir est à placer sur des arbres ou une haie.



Les nichoirs à balcon : une garantie de sécurité

Dans un nichoir ordinaire, le prédateur (chat, lérot...) aura facilement accès au nid où couve la femelle, où grandissent les oisillons. Dans un nichoir à balcon, la petite avancée créée favorise l'oiseau, qui peut s'y poster pour défendre ardemment son nid. De même, lors de fortes intempéries, ou si le nichoir est mal exposé, le nid sera plus à l'abri de la pluie grâce au balcon, et l'inondation, qui pourrait signifier la destruction du nid voire de la nichée, sera évitée ! (voir photo au verso)

Ne jamais ouvrir le nichoir pendant la période de nidification. Prévoir un nettoyage chaque automne, pour éviter la prolifération de parasites (brossage, passage d'un chalumeau ou friction aux huiles essentielles, de thym ou serpolet par exemple). Vérifier le système de fixation, et faire attention à l'accroissement du diamètre de l'arbre support.

- **Le nichoir à Hirondelle** : en forme de coupe est à installer sous une corniche à une hauteur minimale de 4 mètres. Plusieurs nids peuvent être installés côte à côte.
- **Le nichoir à Martinet** : prend la forme d'une boîte profonde avec ouverture par le dessous à placer le plus haut possible sur un bâtiment.
- **Le gîte à Chiroptères** : est une boîte à ouverture par le bas dont la planche de fond est rugueuse permettant à la chauve-souris de s'accrocher. La fente d'ouverture ne doit pas être très large (2 cm).



Quels exemples de nichoirs



Nichoir à balcon
Source : LPO



Nichoir semi-ouvert
Source : LPO



Nichoir à Martinet
Source : LPO



Nichoir à Hironnelle de fenêtre
Nichoir à Hironnelle rustique
Source : LPO



Gîte à chauve-souris
Source : Cémonjardin

Quelques aménagements simples mais efficaces !

- Le **gîte à Hérisson**. Le hérisson est susceptible de se loger dans un caisson avec tunnel, disposé sous un tas de bois ou de matériaux divers. Celui-ci doit être pourvu de feuilles sèches ou copeaux.
- Les **pierriers**. Un tas de pierres présente de nombreux interstices qui peuvent servir d'abri à la petite faune. Un aménagement plus construit, prenant la forme d'un muret, peut être réalisé dans des endroits plus fréquentés. L'orientation sud-est est à privilégier pour recevoir le maximum de chaleur. Les grosses pierres servent de base à la fondation, et l'ensemble est solidarisé par un mortier de terre ou argile ; on veillera à préserver quelques cavités et chambres, tapissées de terre, sable ou foin.
- Les **tas de sable ou de terre**. De nombreux insectes fouisseurs recherchent des tas de sable ou de terre battue. Ces espaces sont rares en ville. Localement, on peut donc veiller au maintien d'une terre nue, piétinée (en bout d'allée par exemple) ; des petits tas de sable, de granulométrie variable, peuvent également être mis en place.

Pensez au suivi !

Une manière de valoriser ces abris artificiels est aussi de les intégrer à un programme de suivi, réalisable à l'échelle d'un projet pédagogique. En veillant à adapter la nature du suivi selon le type de refuges et la période critique de reproduction, hibernation, etc. de l'espèce ou groupe d'espèces cible, on pourra vérifier le succès de colonisation, d'usage voire de reproduction grâce à l'abri artificiel aménagé. Une manière aussi d'initier les jeunes enfants à la protection de la nature et à l'émerveillement qu'elle suscite !

Quels matériaux pour quels insectes ?

- 1-Paille ou bois : pour les chrysopes (petit insecte ailé, aussi appelé la mouche aux yeux d'or), dont les larves se nourrissent de nombreux parasites.
- 2-Tiges de bambous : pour les osmies (abeilles solitaires) pollinisatrices notamment des arbres fruitiers.
- 3-Pots de fleurs retournés et remplis de foin : pour les perce-oreilles qui se nourrissent de nuisibles comme les pucerons.
- 4-Planchettes de bois entassées derrière des plaques percées : pour les insectes xylophages qui participent à la décomposition du bois mort.
- 5-Bûches percées : pour de nombreux pollinisateurs comme les abeilles et guêpes solitaires, dont les larves se nourrissent de pucerons.
- 6-Fagots de tiges à moelle (ronce, sureau, rosier...) : pour les syrphes (mouches) et autres hyménoptères (abeilles, guêpes, bourdons...).
- 7-Briques : pour les osmies (abeilles solitaires).
- 8-Abri à ouverture longitudinale ou planchettes rapprochées et abritées : pour les coccinelles qui y passent l'hiver, dont les larves dévorent énormément de pucerons.

Construire un hôtel à insectes dans le cadre d'un projet pédagogique

A partir de matériaux simples, de récupération, il est facile de concevoir soi-même un hôtel à insectes à placer ensuite dans un endroit abrité des grosses intempéries.

Les étapes de la construction :

- Repérer les matériaux naturels dont vous pouvez disposer pour constituer les refuges des insectes : rondins de bois, briques, paille, tiges de bambou...
- Fabriquez l'ossature en bois, en la renforçant suffisamment pour porter un poids important. Privilégiez du bois résistant. Ménagez la taille de vos espaces en fonction du volume de matériaux dont vous disposez. Placez les matériaux les plus lourds plutôt en bas. Prévoyez une couverture imperméable de la structure (toit en ardoises par exemple).
- Installez l'ossature à son emplacement définitif avant de la remplir. Surélevez l'ensemble d'environ 20 cm, pour le maintenir à l'abri de l'humidité. Pensez à le stabiliser par des pieux enfoncés dans le sol et fixés de chaque côté de l'hôtel par exemple. Coupez vos matériaux selon la longueur désirée et remplissez.

